



Responsabilité sociétale de filière 2026-2030

Feuille de route

**Assurer la pérennité de la filière
en embarquant les entreprises du
secteur vers une économie durable.**

www.spiritueux.fr

Table des matières

Le mot du président	3
L'impulsion de la FFS	4
Synthèse des engagements	5
Méthodologie	6
La double matérialité	7
Les 4 piliers	8
Le bilan carbone, une action transverse préalable • 9	
L'amont agricole • 10	
Les emballages • 13	
L'eau • 16	
La santé du consommateur • 19	
Comité de pilotage et remerciements	23



Le mot du Président



Guillaume Girard-Reydet

CEO de Pernod Ricard France
Président de la FFS

« Notre secteur traverse aujourd’hui un moment charnière de son histoire, confronté à des marchés sous tension, à des évolutions profondes de la consommation et à des incertitudes géopolitiques croissantes. Ces transformations interrogent nos modèles et appellent une capacité d’adaptation renforcée.

Dans ce contexte exigeant, notre filière peut s’appuyer sur des fondamentaux solides : la richesse de nos savoir-faire, la diversité et la singularité de nos terroirs, la force de nos marques, ainsi que l’engagement des femmes et des hommes de nos maisons. Ces atouts constituent un socle structurant pour aborder l’avenir, mais ils ne suffisent plus.

Cependant, face aux défis environnementaux et climatiques, et pour répondre aux attentes sociétales, nous devons aller au-delà de nos fondamentaux pour transformer certaines de nos pratiques. La Responsabilité Sociétale des Entreprises s’impose ainsi comme un levier stratégique pour notre filière. Pilotée par deux représentants du comité de direction de la FFS, un important travail collaboratif a été menée pour fixer des trajectoires communes. Cette feuille de route 2026–2030 traduit cette ambition en fixant un cap clair, fondé sur des engagements concrets et mesurables.

Notre ambition est double : réduire notre empreinte environnementale sur l’ensemble de la chaîne de valeur et renforcer notre contribution positive pour nos territoires et nos concitoyens.

Cette transformation implique une mobilisation collective : nous vous accompagnons pas à pas, pour que chacun, à son rythme, contribue à la pérennité de la filière.

Nous sommes convaincus que performance économique et responsabilité sont indissociables. C’est en conciliant ces exigences que nous assurerons la reconnaissance et le rayonnement de notre secteur. »

L'impulsion de la FFS

Le collectif, pour faire avancer toute une filière

« La filière est déjà engagée dans des démarches de responsabilité sociétale et environnementale : individuellement, au travers de l'engagement de la Fédération Française des Spiritueux dans l'association Prévention et Modération, et notre lien fort avec les éco-organismes Citeo et Adelphe. Il s'agit maintenant de déployer largement ces initiatives et de franchir un cap. Ainsi, nous avons décidé de construire cette feuille de route sur un principe directeur : le collectif comme accélérateur. En partageant les démarches initiées par les plus avancés, et en travaillant sous forme d'ateliers collaboratifs ouverts à tous, une démarche puissante, lisible, engageante et efficace a été mise en place. Nous remercions donc tous les adhérents, et plus spécialement les membres du comité de pilotage et tous les experts pour leur implication dans l'élaboration de cette feuille de route. »



Stéphane Cluzet
Managing Director
West Europe de Bacardi
Co-président de la
démarche RSF de la FFS
Membre du comité
de direction de la FFS

Embarquer toutes les entreprises, quelle que ce soit leur taille

« La filière s'engage dans une feuille de route durable, structurée autour de piliers forts, associés d'engagements sur le temps long et d'objectifs clairs, concrets et mesurables. Cette structure garantit la crédibilité de notre démarche auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, et permettra de piloter les progrès et de rendre compte des avancées de manière transparente. Cette feuille de route représente un point de départ pour emener la filière des spiritueux vers la durabilité. Elle est évolutive et sera complétée avec des enjeux liées à la gouvernance de nos instances et des membres qui composent notre fédération. Quelle que soit leur taille, la FFS accompagne toutes les entreprises. Des outils pratiques sont d'ores et déjà proposés, et seront étoffés pour un service sur-mesure. »



Emmanuel Delafon
PDG de Chartreuse
Diffusion Co-président
de la démarche RSF
de la FFS
Membre du comité
de direction et trésorier
de la FFS

Synthèse ^{des} engagements

La filière s'engage sur une démarche structurée autour de 4 piliers :

l'amont agricole, l'eau, les emballages, la santé du consommateur. Ces piliers ont été priorisés à la suite de l'analyse de double matérialité réalisée à l'échelle collective. Ils ont été déclinés en plusieurs engagements permettant de lancer des actions concrètes sur ces thématiques.

Amont agricole

Réduire l'impact environnemental de la filière des spiritueux en lien avec les acteurs de l'approvisionnement agricole

- Réduire l'impact en matière d'émissions de GES et de biodiversité des matières agricoles de la filière des spiritueux.
- Promouvoir et participer au développement de filières agricoles à faible impact environnemental en matière d'émissions de GES et de biodiversité.

Emballages

Diminuer les émissions de GES liées au cycle de vie des emballages

- Réduire l'utilisation et le poids des emballages de la filière.
- Favoriser la réincorporation de matière recyclée.
- Développer le réemploi des bouteilles en verre.

Eau

Améliorer la gestion des eaux (quantité et qualité)

- Diminuer le prélèvement / la consommation d'eau par unité produite.
- Limiter les rejets de substances préoccupantes induits par les procédés de fabrication.

Santé du consommateur

Promouvoir une consommation responsable des produits auprès des différents publics

- Mettre en place une politique de gestion du risque alcool en entreprise.
- Faire de l'entreprise le premier ambassadeur de la consommation responsable.
- Sensibiliser les visiteurs à la consommation responsable.
- Sensibiliser les consommateurs et les professionnels de la filière à la consommation responsable.

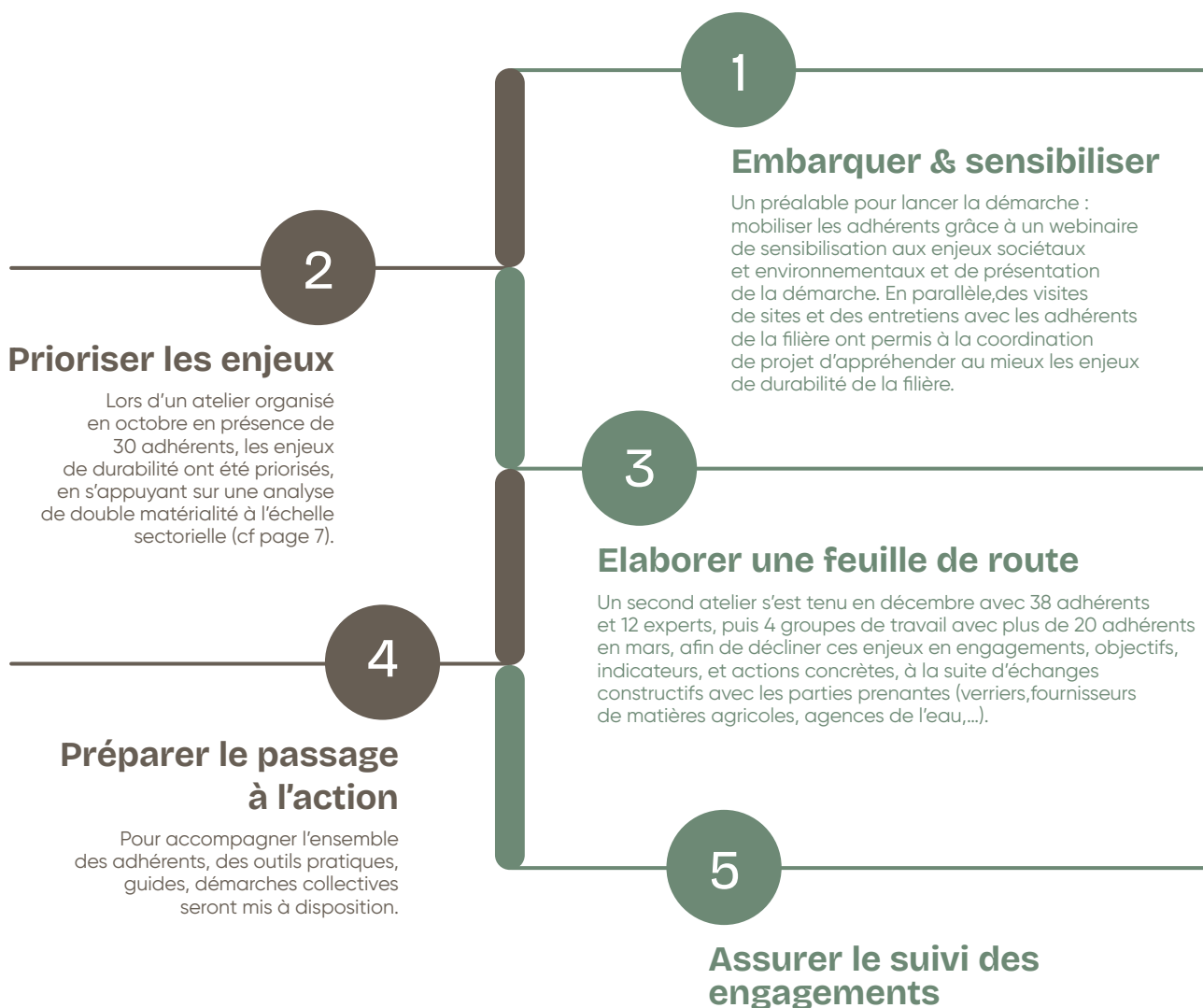
Une action transverse préalable

Bilan carbone

- Accompagner les adhérents dans la réalisation de leur bilan carbone.

Méthodologie

Accompagné par le cabinet (RE)SET, le comité de pilotage a élaboré la feuille de route après plusieurs mois de travail jalonnés d'ateliers collectifs ouverts à tous et de groupes de travail permettant des temps de co-construction riches d'échanges. Cette feuille de route est le fruit de la mobilisation de plus d'une cinquantaine d'adhérents.

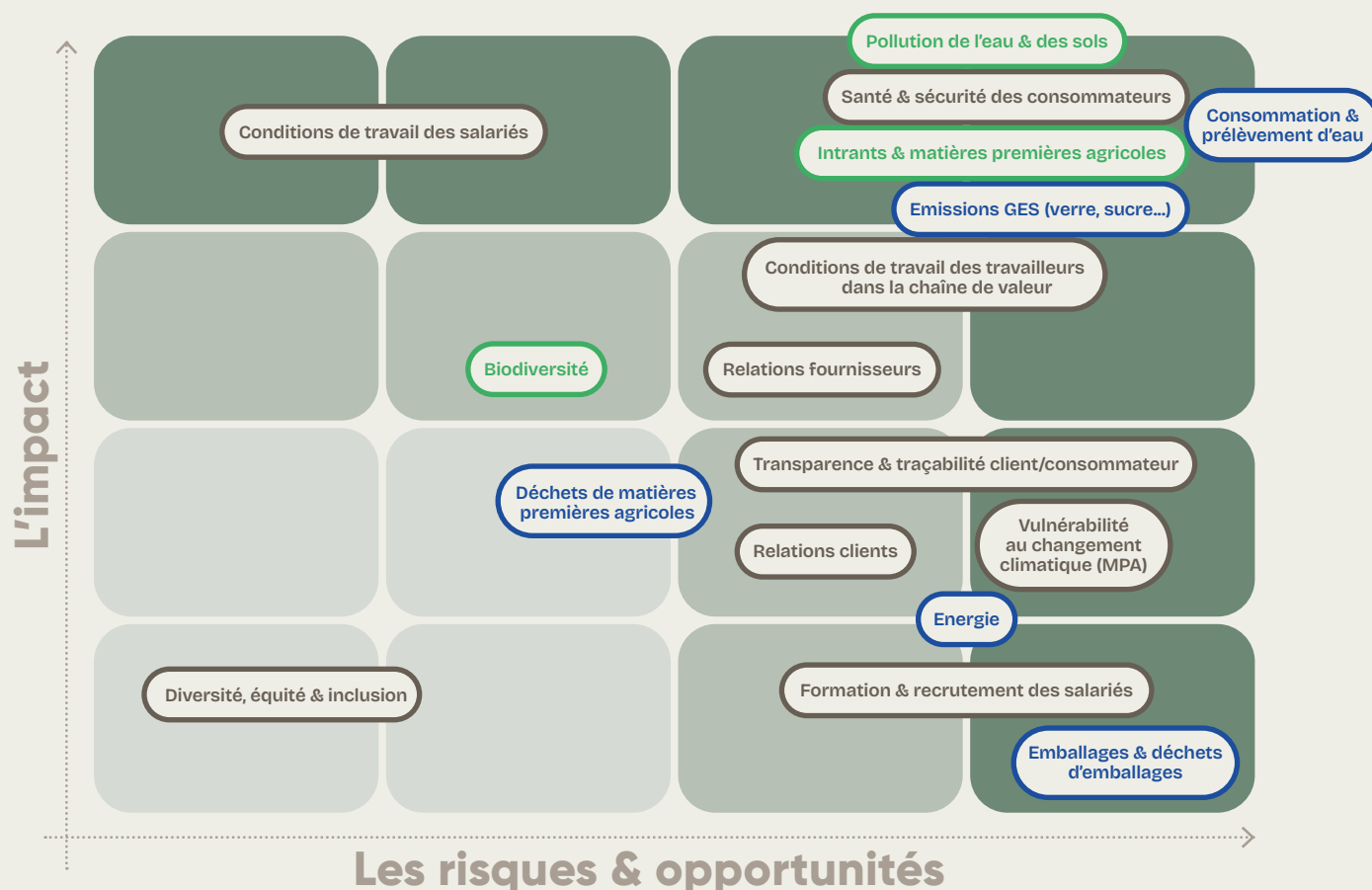


La double matérialité

en collectif : Une boussole au service d'une stratégie de filière pérenne

La double-matérialité est un outil issu de la **réglementation européenne** (CSRD), permettant aux entreprises d'un même secteur de parler un même langage et de **prioriser des enjeux communs** à un secteur ou filière. En outre, il s'agit d'une méthode parlante, y compris pour plus petites entreprises indirectement soumises au reporting de durabilité via leurs clients, fournisseurs et partenaires. Pour la filière des spiritueux, **5 enjeux de durabilité** ont été mis en évidence par cet exercice : Pollution de l'eau et des sols, Consommation / prélèvement de l'eau, Intrants et matières premières agricoles, Émissions GES et Santé et sécurité des consommateurs. Les autres enjeux, tous aussi majeurs, sont moins susceptibles d'être traités en format collectif.

● SALARIÉS & CONSOMMATEURS ● AMONT AGRICOLE ● RESSOURCES & ÉCONOMIE CIRCULAIRE



La matrice de double-matérialité : de quoi s'agit-il ?

C'est une méthode de priorisation d'enjeux extra-financiers selon 2 axes :

- **La matérialité financière** (axe des abscisses) : les risques et opportunités financiers que représentent les enjeux sur l'entreprise.
- **La matérialité d'impact** (axe des ordonnées) : les impacts positifs et / ou négatifs que l'entreprise peut avoir sur ces mêmes enjeux.

Les 4 piliers de durabilité



Le bilan carbone

en collectif : Une action transverse préalable

La filière des spiritueux s'engage dans une démarche de transition environnementale et sociale ambitieuse, structurée autour de 4 piliers. Deux de ces piliers sont intimement liés à la **réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** : l'amont agricole et les emballages. Pour élaborer des stratégies cohérentes de réduction de ces émissions de GES, il est nécessaire d'identifier les principaux postes émetteurs, soit les activités où une entreprise émet le plus.

C'est précisément le rôle du bilan carbone : offrir à chaque entreprise une photographie de ses émissions de GES, poste par poste, pour orienter ses efforts là où ils auront le plus d'**impact**.



Rejoignez le mouvement !

Afin d'embarquer la filière et de poser ainsi le premier jalon de sa feuille de route RSF, la Fédération Française des Spiritueux lance un **programme collectif climat** dédié à l'accompagnement de ses adhérents dans la réalisation de leur bilan carbone, grâce au dispositif « **Diag Décarbon'Action** » porté par la BPI et l'ADEME.



Economisez du temps et des ressources, en mutualisant :

- Des temps forts collectifs : événement de lancement et cartographie des flux, webinaire d'introduction à la collecte de données, journée « plan d'action »...
- Une méthodologie commune, calibrée sur les spécificités de la filière spiritueux.
- L'accès à des financements facilité, grâce à un dispositif commun.



Préservez une approche orientée résultats :

- Comprendre les enjeux communs aux acteurs de la filière et identifier les bonnes pratiques méthodologiques (périmètres, facteurs d'émissions...).
- Construire des actions collectives, activables avec l'appui de la fédération.

La FFS ouvre ainsi la voie vers une politique de décarbonation ambitieuse au niveau de la filière !

L'amont agricole



La filière des spiritueux repose sur une très grande diversité de matières premières agricoles : céréales (orge, blé, maïs...), betterave, canne à sucre, raisin, fruits, plantes aromatiques, épices... Chaque catégorie de spiritueux présente ainsi des spécificités selon les cultures mobilisées, les régions d'approvisionnement et les pratiques agricoles associées.

La filière valorise près de **4 millions de tonnes de matières premières agricoles chaque année⁽¹⁾**. Cet amont concentre une part importante des impacts environnementaux de la filière, notamment sur l'utilisation des sols, la gestion de l'eau, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Il constitue également un enjeu majeur de sécurisation des approvisionnements, dans un contexte de changement climatique, de volatilité des prix et de renforcement de la réglementation.

Les enjeux majeurs pour la filière



Intrants et matières premières agricoles

L'utilisation d'intrants dans les cultures destinées aux spiritueux constitue un enjeu important pour la filière. Les cultures peuvent être fortement dépendantes des engrais azotés, des produits phytosanitaires et d'autres intrants spécifiques. Leur utilisation peut avoir un impact environnemental négatif, notamment sur la **santé des sols et la biodiversité⁽²⁾**, en contribuant à leur dégradation (appauvrissement de la flore, déclin des pollinisateurs, oiseaux, de la faune des sols..).

Par ailleurs, l'évolution des réglementations sur les produits phytosanitaires, nitrates ou autres intrants peut nécessiter des **investissements importants** pour les agriculteurs : adaptation des pratiques, équipements de précision, diversification des rotations, accompagnement technique ou certifications des approvisionnements.

Enfin, les consommateurs et distributeurs attendent de plus en plus de garanties sur l'origine et la durabilité des matières premières, pouvant exposer les entreprises de certaines filières à des **risques réputationnels**.

(1) Les Spiritueux, Terre d'engagements, SIA 2025. (2) Impacts des néonicotinoïdes sur la biodiversité, Colloque INRAE, 2022.



Pollution de l'eau et des sols

Les impacts sur l'eau et les sols proviennent principalement des pratiques agricoles associées aux matières premières utilisées par la filière. L'usage d'engrais et de produits phytosanitaires peut contribuer à la **pollution des nappes, cours d'eau et sols**. Certains favorisent l'eutrophisation des milieux aquatiques et peuvent dégrader durablement la qualité des sols et la biodiversité.

Les intrants utilisés en agriculture peuvent avoir des conséquences indirectes sur les effluents agricoles ou les eaux de rinçage des matières premières : ils peuvent se retrouver dans les eaux de rinçage, les sols ou les milieux aquatiques s'ils ne sont pas correctement maîtrisés, et affecter **les écosystèmes et la biodiversité**.



Consommation et prélèvement d'eau

En amont, les cultures de matières premières mobilisent des volumes d'irrigation qui peuvent être importants selon les cultures. Ces prélèvements abaissent les débits des cours d'eau, aggravent l'étiage, **épuisent les nappes superficielles et phréatiques**, favorisent l'échauffement et la concentration des polluants, et peuvent provoquer des intrusions salines ou l'assèchement de zones humides.



Émissions GES

Les émissions de gaz à effet de serre de l'amont agricole proviennent principalement de la fabrication et de l'utilisation d'intrants ainsi que des activités nécessaires à la production des matières premières.

La fabrication des engrais azotés est émettrice de carbone et leur utilisation génère des émissions de N_2O (pouvoir de réchauffement 300 fois supérieur au CO_2^*). En outre, les carburants utilisés par les engins agricoles, certaines pratiques (irrigation, séchage...), le transport de matières premières constituent également des sources d'émissions. Ainsi, les **émissions de GES** générées ont un impact environnemental négatif en contribuant au changement climatique.

Le risque est également d'ordre financier, lié au **durcissement des réglementations et à la hausse du prix de l'énergie**, qui peuvent entraîner une hausse des coûts pour les entreprises.

*Carbone 4, Impact carbone et trajectoires de décarbonation pour les engrais minéraux, 2025.

Les engagements de la filière

La filière des spiritueux s'est fixée pour objectif global de **réduire son impact environnemental en lien avec les acteurs de l'approvisionnement agricole**. Elle a ainsi pris deux engagements :

- ➔ **Réduire l'impact en matière d'émissions de GES et de biodiversité des matières premières agricoles** de la filière des spiritueux
- ➔ **Promouvoir et participer au développement de filières agricoles à faible impact environnemental** en matière d'émissions de GES et de biodiversité.

Les actions à mettre en œuvre

Pour réaliser ces engagements, la filière souhaite :

Définir puis utiliser un socle commun de durabilité pour l'approvisionnement en matières premières de la filière, en France et à l'international

Il s'agit ici de permettre à l'ensemble des entreprises d'identifier et de s'assurer de la mise en œuvre des certifications et bonnes pratiques leur permettant de répondre à des impacts identifiés (en termes d'émissions GES, de pollution des sols et des eaux, de préservation et restauration de la biodiversité...) sur les matières premières les plus couramment utilisées au sein de la filière et de piloter ainsi leur politique d'achats sur des critères de durabilité objectifs.

Encourager le lancement de programmes d'innovation au sein des filières en France

Il s'agit ici de faire émerger des solutions innovantes et/ou des programmes de recherche permettant aux entreprises de répondre aux défis rencontrés sur les enjeux environnementaux (émissions GES, eau, sols, biodiversité...) et d'être motrices dans la mise en œuvre de politiques environnementales innovantes.

Les objectifs

Pour réaliser ces engagements, la filière s'est fixée les objectifs suivants :

Engagement	Indicateur	Objectif chiffré	Base de référence	Échéance
Réduire l'impact en matière d'émissions de GES et de biodiversité des matières premières agricoles de la filière des spiritueux	% d'entreprises ayant intégré des critères de durabilité dans leurs contrats sur des matières premières ciblées	100%	-	2030
Promouvoir et participer au développement de filières agricoles à faible impact environnemental en matière d'émissions de GES et de biodiversité	Nombre d'adhérents ayant mis en place un plan de transition climat lié à l'amont agricole (scope 3) à la suite à la réalisation de leur bilan carbone*	+50%	en 2028	2028

*En l'absence de données à date, la base de référence de certains indicateurs sera complétée en 2027 lors du premier reporting.

Les emballages

Les emballages représentent un **enjeu environnemental matériel** sur lequel la filière des spiritueux s'est fortement investie depuis de nombreuses années, au travers du recyclage notamment. Pour les spiritueux, le recours au **verre à usage unique** est très largement majoritaire, dont le poids constitue à lui seul le **principal facteur d'impact**. Les choix de couleurs et de formats amplifient encore cette empreinte, faisant de l'éco-conception du conditionnement un levier d'action important.

Le réemploi peut être également, dans certains cas, une solution envisageable. Dès quatre rotations⁽¹⁾, il devient une alternative intéressante pour réduire les émissions liées aux emballages et offre au secteur une voie possible si les freins économiques et organisationnels parviennent à être levés.

Les enjeux majeurs pour la filière



Emissions GES

En France, les emballages en verre représentent près de la moitié du tonnage d'emballages ménagers mis sur le marché, les boissons constituant la majorité de ces usages, et peuvent contribuer à hauteur de **15 à 20 % des émissions totales de CO₂** des entreprises du secteur⁽²⁾. Dans ce contexte, les émissions générées tout au long de la **chaîne de valeur du verre**, de l'extraction des matières premières à la fin de vie, constituent un facteur majeur d'impact environnemental.

Le secteur des spiritueux est exposé à un risque financier accru lié **au durcissement des mécanismes de tarification du carbone**, susceptible d'entraîner une augmentation significative des coûts opérationnels, en particulier pour les activités fortement dépendantes du verre.

(1) ACV Adelphi, 2025. (2) Benchmark des bilans carbone de plusieurs entreprises du secteur.

Les engagements de la filière

La filière des spiritueux s'est fixée pour objectif global de **réduire son impact environnemental en lien avec les acteurs de l'approvisionnement agricole**. Elle a ainsi pris deux engagements :

- ➔ **Réduire l'utilisation et le poids des emballages de la filière**
- ➔ **Favoriser la réincorporation de matière recyclée**
- ➔ **Développer le réemploi des bouteilles en verre**

Les actions à mettre en œuvre

Pour réaliser ces engagements, la filière souhaite :

Faire progresser le réemploi industriel en France

en capitalisant sur les enseignements des expérimentations existantes, afin de lever les défis opérationnels, environnementaux et économiques, et élargissant dans un second temps la démarche collective volontaire RESPIR⁽¹⁾ sur un modèle économiquement viable.

Accompagner l'allègement des bouteilles en France

afin de poursuivre les efforts de la filière pour atteindre les niveaux d'allègement maximums des emballages.

Accompagner la réduction et la recyclabilité des emballages secondaires en carton et en plastique en France et en Europe

en supprimant les emballages non essentiels et en éco-concevant ceux qui ne peuvent pas être retirés.

Augmenter l'usage des grands contenant en France

qui permettent de fortement diviser l'impact (à titre d'exemple un BIB réduit l'empreinte de l'emballage d'environ 77%⁽²⁾ en levant les freins techniques).

Optimiser la réincorporation de verre recyclé en réduisant le recours au verre extra-blanc en France

dont les exigences de pureté et de teinte limitent l'intégration de calcin recyclé.

(1) Présentation de la Coalition Réemploi et de l'initiative RESPIR, 2025, www.circul-r.com/nos-coalitions. (2) ACV Adelphe, 2025.

En outre, la filière s'engage à co-construire avec l'industrie du verre d'un plan d'action pour accompagner l'électrification des fours quand ce sera possible.

Les objectifs

Pour réaliser ces engagements, la filière s'est fixée les objectifs suivants :

Engagement	Indicateur	Objectif chiffré	Base de référence	Échéance
Développer le réemploi des bouteilles en verre	Partage des résultats de l'expérimentation			2027
	% d'entreprises adhérentes ayant initié une démarche de réemploi (objectif de « tendre vers »)	30%	-	2030
Réduire l'utilisation et le poids des emballages de la filière	Poids médian de la filière en France (potentiellement en tCO ₂ e/l*)	-15%	Médiane à 866g/l sur le marché Apéritifs et Spiritueux en 2025	2028
	% de produits vendus sans emballage secondaire (en UVC en France)	85%	-	2028
Favoriser la réincorporation de matière recyclée	% de verre recyclé dans les bouteilles de spiritueux vendues en France	30%	-	2030
		40%	-	2040

*En l'absence de données à date, la base de référence de certains indicateurs sera complétée en 2027 lors du premier reporting.



L'eau

L'eau constitue une **ressource vitale pour la filière des spiritueux**. Elle entre directement dans la composition du produit final, influence son profil aromatique et sa qualité et intervient à toutes les étapes du process industriel. Selon les procédés et catégories de spiritueux, plusieurs litres d'eau peuvent être nécessaires pour produire un litre de produit fini.

La qualité de l'eau est déterminante (minéralité, dureté, stabilité) pour le goût et la régularité des recettes et conformité des produits.

Dans un contexte de sécheresses croissantes, de pression accrue sur les nappes phréatiques et de renforcement des réglementations sur les prélèvements et rejets, la ressource en eau constitue un enjeu stratégique majeur pour les sites de production.



Les enjeux majeurs pour la filière



Consommation et prélèvement d'eau

Les procédés de production des spiritueux nécessitent d'importants volumes d'eau tout au long de la chaîne industrielle. L'eau est utilisée pour le nettoyage des cuves et des lignes, la formulation des boissons alcoolisées, le refroidissement, les systèmes vapeur, les tours aéroréfrigérantes ou encore le rinçage des bouteilles. Selon les sites et procédés, entre 5 et 20 litres d'eau peuvent être nécessaires pour produire 1 litre de spiritueux*.

Dans certaines régions soumises au stress hydrique, les prélèvements industriels peuvent exercer une pression importante sur les ressources locales et exposer les sites à des **restrictions d'usage**.

Ces tensions peuvent entraîner des risques opérationnels importants : désorganisation de l'activité opérationnelle, ralentissement des lignes, hausse des coûts de pompage, d'approvisionnement, de traitement, investissement en équipements plus sobres...

Les entreprises sont également de plus en plus attendues sur leur capacité à mesurer et réduire leur intensité en eau, notamment via des litres d'eau consommé par litre de produit fabriqué.

* Benchmark des entreprises de la filière.



Pollution de l'eau et des sols

Les activités industrielles de la filière peuvent **générer des effluents importants** (eaux de nettoyage, rinçage, résidus de fermentation, vinasses, sucres...). Les eaux usées peuvent présenter une charge organique élevée. Leur rejet sans traitement adapté peut entraîner une baisse de l'oxygène dans les cours d'eau, une mortalité de la faune aquatique, des odeurs ou des déséquilibres écologiques.

La **gestion des eaux usées industrielles représente un enjeu financier majeur** pour les producteurs de spiritueux : prétraitement, traitement, mises aux normes et conformité réglementaire peuvent générer des coûts importants.

Les exigences réglementaires deviennent plus fortes sur les rejets, températures de rejets, concentrations en polluants, protection des milieux aquatiques, exposant les entreprises à des risques de sanctions, amendes ou arrêt d'activité en cas de non-conformité.

(1) Benchmark des entreprises de la filière.

Les engagements de la filière

Forts de ces enjeux, la filière s'est fixée pour objectif de travailler **sur l'amélioration de la gestion des eaux, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif**. Le périmètre de cette action se concentre sur la ressource en eau utilisée sur les sites de production, les enjeux liés à l'amont agricole étant traités dans le pilier consacré à ce sujet. La filière a ainsi pris deux engagements :



Diminuer la consommation / le prélèvement d'eau par unité produite



Limiter les rejets de substances préoccupantes induits par les procédés de fabrication

Les actions à mettre en œuvre

Pour réaliser ces engagements, la filière souhaite :

Réduire les prélèvements en eau et maîtriser la qualité des effluents en élaborant un guide de bonnes pratiques

permettant aux adhérents de cartographier leurs prélèvements et rejets, et de mettre en place des solutions hydro-économiques (équipements, réutilisation d'eau sur site, etc.) et de maîtrise des effluents.

Sensibiliser aux enjeux de gestion de la ressource en eau à l'échelle d'un territoire en France

en approfondissant une thématique d'intérêt (Réutilisation des Eaux Usées Traitées – REUT, hydrologie régénérative, etc.) avec des experts avant de sensibiliser les adhérents, et de les embarquer le cas échéant, territoire par territoire.

Les objectifs

Pour réaliser ces engagements, la filière s'est fixée les objectifs suivants :

Engagement	Indicateur	Objectif chiffré	Base de référence	Échéance
Diminuer le prélèvement / la consommation d'eau par unité produite	% des sites des adhérents ayant cartographié leurs usages	100%	-	2028
	% des sites des adhérents ayant mis en place des actions hydro-économiques	100%	-*	2030

*En l'absence de données à date, la base de référence de certains indicateurs sera complétée en 2027 lors du premier reporting.



La santé du consommateur

63% des Français déclarent consommer des spiritueux, purs ou en cocktails⁽¹⁾. Une consommation qui, dans certains contextes de consommation excessive ou de profils à risque, peut avoir des impacts sur la santé humaine. En parallèle, une attente sociétale croissante en matière d'information et de transparence sur les risques liés à la consommation excessive de boissons alcoolisées conduira probablement les pouvoirs publics à renforcer progressivement le cadre applicable à ces sujets.

La filière des spiritueux, consciente de ses responsabilités, promeut de longue date la consommation responsable, notamment au travers de l'association Prévention et Modération. Elle fait de la santé du consommateur un pilier incontournable de la feuille de route.

Les enjeux majeurs pour la filière

La consommation de spiritueux peut avoir un impact négatif sur la santé du consommateur en cas de non-respect des préconisations en matière de consommation responsable, nuisant également à **l'image et à la perception des boissons alcoolisées**.

En outre, le secteur des spiritueux est exposé à un risque financier lié aux évolutions réglementaires autour de l'information sur la santé du consommateur, comme **l'étiquetage, la publicité ou la promotion des spiritueux, l'accès aux lieux de vente et de consommation**. Ces réglementations peuvent entraîner des coûts supplémentaires ou contraindre certaines gammes de produits, et peuvent ainsi représenter un risque financier pour les entreprises.

Focus consommation responsable : de quoi s'agit-il ?

- **Des critères quantitatifs** : les repères de consommation à moindre risque de Santé Publique France : **deux verres par jour au maximum et au moins deux jours sans alcool dans la semaine** (verre standard correspondant à 10 grammes d'alcool pur).
- **La prise en compte de situations à risque** nécessitant l'absence de consommation : la conduite de véhicules, la manipulation de machines dangereuses, la grossesse, l'allaitement ou la prise de traitements médicamenteux
- Plus globalement, **la connaissance de soi, de son état de santé, de ses réactions**, le cas échéant de ses antécédents familiaux pour réguler sa consommation d'alcool.

(1) Les Spiritueux, Terre d'engagements, SIA 2025.



Les engagements de la filière

La filière des spiritueux s'engage à promouvoir une **consommation responsable** de ses produits auprès de différents publics : les salariés des entreprises, les visiteurs des sites, et les consommateurs et les professionnels de la filière. Il s'agit pour la filière de sensibiliser les consommateurs aux risques liés à l'alcool et en encourageant des pratiques de **consommation modérée et éclairée**.

Cette démarche contribue à renforcer la **confiance** dans la filière, **à informer sur la consommation responsable des produits** et à répondre aux attentes croissantes des autorités et de la société en matière d'information et de transparence.

Par ailleurs, la filière des spiritueux vise à mettre en place une politique de gestion du risque lié à l'alcool au sein des entreprises, en faisant de **chaque organisation le premier ambassadeur de la consommation responsable**. Cette approche permet de sensibiliser tant les visiteurs que les clients aux bonnes pratiques de consommation, afin de promouvoir des comportements éclairés et modérés, de renforcer la responsabilité sociale de la filière et de contribuer à la protection de la santé publique.

Elle a ainsi pris quatre engagements :

- ➔ **Mettre en place une politique de gestion du risque alcool en entreprise**
- ➔ **Faire de l'entreprise le premier ambassadeur de la consommation responsable**
- ➔ **Sensibiliser les visiteurs à la consommation responsable**
- ➔ **Sensibiliser les consommateurs et les professionnels de la filière à la consommation responsable**

Les actions à mettre en œuvre

Pour réaliser ces engagements, la filière souhaite déployer des actions, dans un périmètre français, auprès des trois types de publics identifiés :

Pour le public « entreprise » :

Former les dirigeants et RH au risque alcool en entreprise

à travers le déploiement de formations ciblées autour de la prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives en entreprise.

Former les salariés à la consommation responsable

à travers des programmes de formation existants en interne, ou éventuellement de modules dispensés par des organismes de formation.

Pour le public « visiteurs » :

Déployer des outils de sensibilisation des visiteurs à la consommation responsable sur les salons et les sites de visite

Lors évènements liés au tourisme et à la culture, ou éventuellement de modules dispensés par des organismes de formation.

Pour le public « clients et professionnels de la filière » :

Déployer des informations liées à la consommation responsable, notamment via l'étiquetage digital

et un accès pour les consommateurs à des informations complémentaires sur la consommation responsable

Déployer des outils de prévention et de modération auprès des consommateurs et distributeurs

à travers des kits permettant d'atteindre le grand public lors d'évènements

Sensibiliser les publics professionnels à la consommation responsable

en cartographiant l'écosystème et les publics à former, et en mettant en place un plan de formation adapté aux publics visés

Les objectifs

Pour réaliser ces engagements, la filière s'est fixée les objectifs suivants :

Engagement	Indicateur	Objectif chiffré	Base de référence	Échéance
Mettre en place une politique de gestion du risque alcool en entreprise	% de responsables d'entreprise ayant suivi la formation sur le risque alcool en entreprise	100%	-	2030
Faire de l'entreprise le premier ambassadeur de la consommation responsable	% de salariés ayant plus d'un an d'ancienneté sensibilisés à la consommation responsable	100%	-	2030
Sensibiliser les visiteurs à la consommation responsable	% sites de visite équipés d'outils de sensibilisation	100%	-	2030
	% de stands de salons équipés d'outils de sensibilisation	50%	-	2030
Sensibiliser consommateurs et professionnels de la filière à la consommation responsable	% d'unités mises sur le marché (en volume) avec mise à disposition d'informations sur la consommation responsable (via un étiquetage digitalisé ou non)	60%	2019	2030
	Nombre de publics professionnels sensibilisés*	-		

*En l'absence de données à date, la base de référence de certains indicateurs sera complétée en 2027 lors du premier reporting.

Comité pilotage

Le comité de pilotage RSE de la filière des spiritueux est **co-présidé par Stéphane Cluzet** (Bacardi) et **Emmanuel Delafon** (Chartreuse Diffusion) et **animé par Thomas Gauthier** et **Lucile Talleu** (Fédération Française des Spiritueux).

Remerciements

Nous remercions les membres du comité de pilotage qui se sont investis dans la démarche : **Hélène Baudry** (Maison Boinaud), **Donatien Ferrari** (La Martiniquaise), **Émilie Giffard** (Giffard), **Pauline Grimbert** (SMC), **Sabrina Kaufmann** (Pernod Ricard), **Tatiana Metais** (SMC), **Margaux Pelcat** (Rémy Cointreau), **Camille Sebbag-Barjon** (Le Philtre), **Sandrine Sommer** (Moët Hennessy).



Crédits photos :

-  Anthony Plonquet / Château du Breuil,  Luo Studio / Distillerie Nusbaumer,   Valérie Servant / Armagnac Delord,  Dan Beal / La Martiniquaise,  Château du Barroux,  The Travel Buds / Château du Breuil,  Theo Saffroy / Distillerie des Aravis,  Jordan Beal / Depaz,  Bénédicte,  Jordan Beal / Rhum Clément,  Christophe Martin / Giffard et  Pauline Giret / Belle de Brillet.

Remerciements

La FFS remercie l'ensemble des acteurs ayant contribué à l'élaboration de cette feuille de route : entreprises adhérentes, partenaires, experts et parties prenantes mobilisées tout au long de la démarche. Leur engagement collectif a permis de construire une trajectoire ambitieuse et opérationnelle



10, rue Pergolèse. 75116 PARIS • 01 53 04 30 30 • ffs@spiritueux.fr

www.spiritueux.fr • www.spiritourisme.com •  @Fédération Française des Spiritueux